

Samedi 6 avril 2019

« L'enfant placé face à ses familles élargies »

Dans les sociétés contemporaines, la notion de famille est devenue particulièrement polysémique et recouvre des réalités multiples en constante transformation. Les familles d'aujourd'hui représentent en effet des formes différentes d'associations sexuelles, affectives, éducatives et sociales. Elles se constituent à l'interface du domaine privé et du monde social, dont elles reflètent les normes et les valeurs. La famille élargie, dite parenté, représente l'ensemble des personnes apparentées par consanguinité, alliance, filiation et affiliation, si l'on tient compte des parentés sociales telles que l'accueil familial, par exemple.

Traditionnellement, depuis le Moyen-Age, les sociétés occidentales font coïncider au sein des familles nucléaires la présence d'un couple hétérosexuel, la sexualité et l'engendrement. Le choix culturel privilégié ici est l'appartenance de l'enfant issu de ses parents biologiques à leurs deux lignées (selon une filiation bilatérale exclusive et bio-centrée). Or depuis une cinquantaine d'années, ce modèle est remis en question suite à diverses influences et transformations tant technologiques que sociétales. On observe l'émergence d'une diversité de nouvelles familles qui présentent certaines caractéristiques communes :

- La famille est au service de l'individu et de son développement personnel, alors qu'auparavant, les intérêts du groupe primaient généralement sur ceux de ses membres. En outre, les générations ascendantes sont généralement plus impliquées dans le soutien à leurs descendants, enfants et petits-enfants, que l'inverse comme autrefois.
- La fragilisation des liens d'alliance, avec une grande partie des unions maritales aboutissant à des séparations, entraîne la focalisation des préoccupations familiales sur l'accès à la parentalité et la prise en charge des enfants. L'enfant est celui qui « fait famille » et le rôle familial le plus central est celui de parent ou de grand-parent.
- La dissociation de la parentalité, de la procréation et de l'alliance, notamment suite aux procréations médicalement assistées et recompositions familiales, génère en outre la multiplication des appartenances familiales, y compris sur un plan transnational suite au développement des mouvements migratoires.

Certains professionnels engagés dans la prise en charge et le soutien des familles d'aujourd'hui, ont développé d'autres concepts, plus à même, selon eux, de définir ces nouvelles formes de parenté. Ainsi, par exemple, le *Système Affectif Flexible Elargi* (SAFE), véritable tissu social formé d'un ensemble de personnes impliquées dans le réseau familial étendu d'un individu. Comme tout groupe familial, ce réseau est lui aussi chargé de transmettre aux enfants qu'il inclut une « colonne vertébrale intergénérationnelle », pour leur permettre de développer un sentiment d'appartenance, et les situer sur un axe trans-générationnel structurant.

Ces auteurs, pionniers dans l'élargissement de notre vocabulaire souvent trop restrictif de la parenté, soulignent les avantages des nouvelles familles élargies, en partant du principe que « les systèmes complexes sont plus résistants aux changements que les systèmes simples et triviaux » :

« Un groupe domestique étendu, dans lequel se côtoient plusieurs adultes, est plus apte qu'un groupe nucléaire restreint à donner aux enfants le dynamisme requis pour s'adapter à un monde en pleine mutation. Dans les systèmes élargis, un plus grand nombre de supports identificatoires sont disponibles. Un enfant y jouit donc d'un éventail plus large de référents adultes aptes à contrecarrer, le cas échéant, les carences éducatives de l'un d'entre eux. »

(« La trans-parentalité », p. 55)

L'accueil familial s'inscrit parfaitement bien dans ce type de réseau élargi contemporain, mais comporte aussi des enjeux spécifiques. Tout d'abord, la multiplication des références adultes, co-parentales et co-éducatives, est amplifiée par la présence des parentés d'origine et d'accueil, ainsi que des référents institutionnels. Sa flexibilité est tempérée par une organisation relative au cadre administratif et légal, ainsi qu'aux interventions des professionnels, d'une part. On observe d'autre part que les liens investis d'affectivité varient en fonction des rencontres et des rapprochements, eux-aussi tributaires d'une logique complexe, relative à chaque situation particulière et aux aléas du projet de placement. Ainsi, par exemple, les sous-groupes fraternels sont-ils souvent diffractés, séparés par des résidences différentes et recomposés. Comme le montre Nathalie Chapon dans ses recherches en France, les liens fraternels des enfants placés se construisent en dehors des références classiques, se fondent sur des logiques d'affiliation et d'élection affective ancrées, la plupart du temps, sur l'expérience d'un espace-temps partagé, d'un lieu de vie commun.

Mais la question centrale reste de savoir comment les principaux intéressés, les enfants et adolescents, premiers bénéficiaires des dispositifs de placement en famille d'accueil, perçoivent-ils, quant à eux, le fait de grandir au sein de tels réseaux élargis. Certains auteurs ont développé, pour saisir leur perspective, la notion d'« enfantalité », symétrique et complémentaire à celle de « parentalité ». De récentes recherches montrent que les enfants d'âge scolaire et pré-adolescents, quel que soit leur modèle familial, évoquent très souvent les membres de la famille élargie dans leur définition personnelle de la famille. Cependant, les critères les plus utilisés pour parler de « sa » famille semblent, là aussi, être celui de la résidence partagée, d'une part, et du temps partagé, d'autre part : on fait avant tout famille avec ceux qui partagent notre résidence au quotidien et avec qui on passe du temps, sans exclure, ni oublier les parents qui vivent ailleurs et s'inscrivent dans la parenté élargie ou SAFE.

Pour les jeunes interrogés, le temps partagé qui fonde le sentiment de faire famille se décline quant à lui principalement sous deux formes distinctes : il peut s'agir d'activités quotidiennes concrètes, telles que les tâches domestiques, mais aussi des moments forts, temps de réunion familiale, vacances ou rituels fondateurs de l'appartenance. Enfin, dans le contexte francophone, l'enjeu terminologique et la pauvreté du langage servant à désigner ceux qui sont « comme des frères et sœurs » ou « comme des parents et grands-parents, oncles et tantes, etc... » génère, non pas de la confusion sur la place qu'occupe chacun dans la constellation familiale, mais une difficulté à trouver les mots justes pour en parler. Les jeunes qui s'inscrivent dans ces réseaux familiaux complexes peinent en effet à trouver les notions susceptibles de décrire la réalité familiale mouvante et originale qui est la leur. Si les concepts et les mots nous permettent de donner sens à la réalité, ceux qui qualifient la parenté semblent donc en décalage avec la richesse du réel actuel qui contraint, les enfants comme leurs parents, à faire preuve de créativité et d'inventivité, et si possible, de liberté.

Pour aller plus loin :

Chapon, N. (2014) « Parentalité d'accueil et relations affectives », Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence.

Fossion, P., Rejas, M.-C., Hirsch, S. (2008) « La transparentalité : la psychothérapie à l'épreuve des nouvelles familles », Paris : L'Harmattan.

Ganne, C. « L'enfantalité en situation familiale complexe : regarder la famille du point de vue des enfants », *Enfances Familles Générations*, 20-1, 1-20.

Segalen, M. (2016) « Famille, la fin du modèle unique », *Sciences Humaines, Hors-série « les grands enjeux du monde contemporain »*, n°277, 28-33.